



GESTARE
gestion
animation
recherche

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

PENSION DE FAMILLE L'ATELIER

ASSOCIATION GESTARE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE L'HÉRAULT
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE
LA COHESION SOCIALE DE L'HÉRAULT



Département
Hérault
Conseil Général



Office Public de
l'habitat du Département
de l'Hérault

SOMMAIRE

L'équipe	Page 2
Les résidants	Page 3
La typologie du public	Page 4
Les logements	Page 6
Le collectif	Page 8
Les témoignages	Page 9
Animation de la vie collective	Page 10
Animation de la vie sociale	Page 11
Le partenariat	Page 25
Conclusion	Page 27

L'équipe

Sur le site

Les hôtes de maison

Bernie MARIE

Maurice PLANCHE

Ils assurent l'animation de la vie sociale au sein de la résidence

06.74.10.99.75
09.54.07.99.86

Le gardien

Jaffar ABDALLA

Logé sur place, il a pour fonction la petite logistique immobilière et la surveillance de la résidence

Les stagiaires

- **Sébastien NIEVAS**, Moniteur Educateur en formation
- **Samia ZABEL**, Monitrice Educatrice en formation
- **Laura BALAGUER**, BTS ESF en formation

Au siège

L'équipe de direction

Pierre BUISINE
Directeur

Michel BORDEAU
Directeur Adjoint

Les fonctions support

Dorianne DJOUDI
Assistante de Direction

Nathalie WALLEZ
Comptable

Philippe LANDA
Aide comptable et administratif

Les Résidants

La Pension de famille « L'Atelier » a une capacité d'accueil de 23 places en studio (T1). Elle accueille des hommes et des femmes en situation d'isolement et de précarité sociale, avec de faibles ressources.

Ces personnes peuvent connaître des problématiques de santé, d'ordre somatique et/ou d'ordre psychique, sans toutefois relever d'une structure d'insertion comme un CHRS.

En accord avec la loi, aucune limitation de durée n'est imposée.

Toutefois et en fonction du projet de chaque résidant, nous pouvons être amenés à accompagner une démarche de relogement vers le droit commun.

Les personnes ont accès à un accompagnement social par le biais des dispositifs du droit commun : Agence de la Solidarité Départementale, Unité Territoriale d'Actions Gérontologiques du Conseil Départemental, Centre Communal d'Actions Sociales, etc.

En référence :

- A la Convention APL Foyer n° 34/2/12-2012/94-1129/034-004/5946B conclue entre l'Etat, Hérault Habitat et l'organisme gestionnaire

-A la circulaire DGAS/SDA n°2002-595 du 10/12/2002 relative aux Maison Relais

ANNEE 2020

Nombre de personnes accueillies : 24

Nombre d'admissions : 1

Nombre de personnes sorties : 1

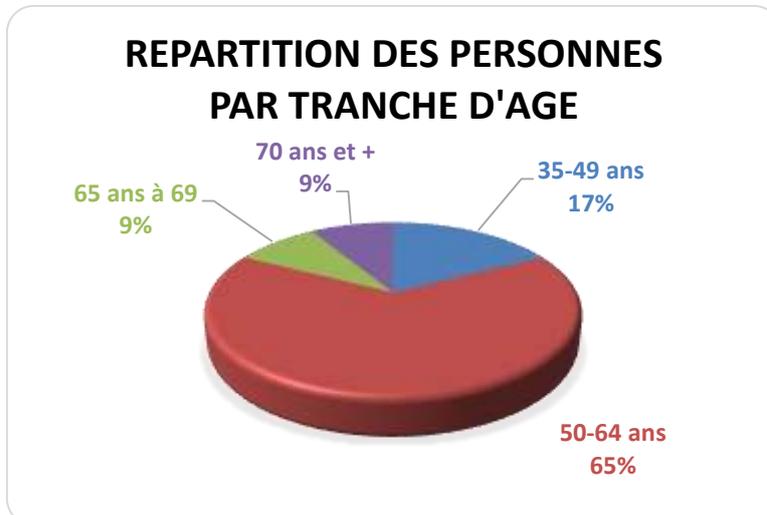
Taux de présence : 99.7 %

En 2020, nous totalisons 1 seul départ : Un de nos résidants a décidé de quitter la pension car le collectif ne lui convenait plus, une décision en adéquation avec son projet d'autonomie.

LA TYPOLOGIE DU PUBLIC



Les hommes restent majoritairement représentés. En effet, nous avons très peu de candidatures concernant des femmes.



Le public accueilli est vieillissant. 65% des personnes font partie de la tranche d'âge 50 - 64 ans et 18% des personnes ont plus de 64 ans. Depuis 2018, les problématiques de dépendance sont de plus en plus prégnantes et nécessitent d'ajuster nos pratiques d'accompagnement. Nous avons recentré et priorisé nos interventions sur la gestion de la vie quotidienne. Cette amplitude dans les tranches d'âge a nécessité également un effort d'adaptation, notamment dans nos propositions d'animation. En effet, les centres d'intérêts divergent selon l'âge.

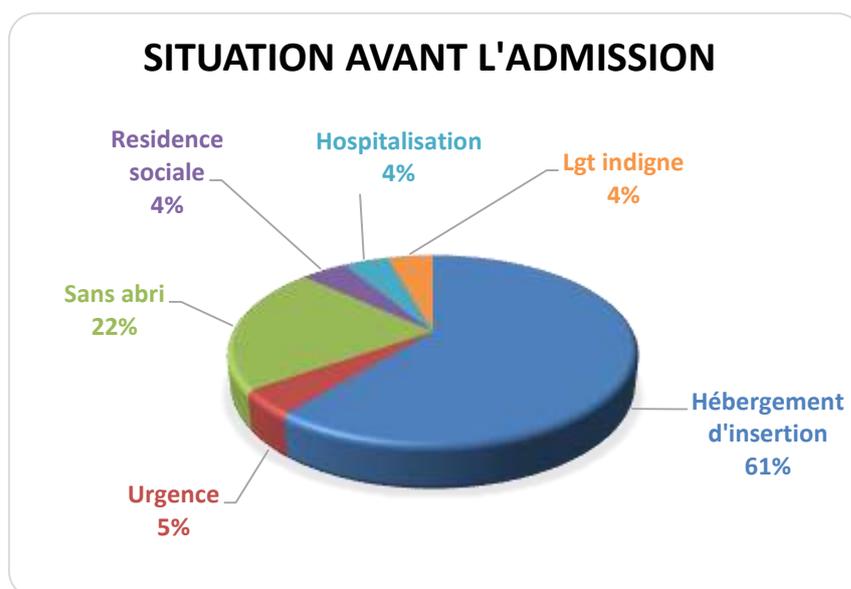
Pour certaines situations de fragilité, nous sommes intervenus très régulièrement pour soutenir une occupation et une utilisation plus rationnelles du logement, de l'espace de vie privé.

Pour d'autres résidants, il a été nécessaire de développer de nouvelles formes de soutien, des partenariats avec des services spécifiques de santé et d'aide à domicile.

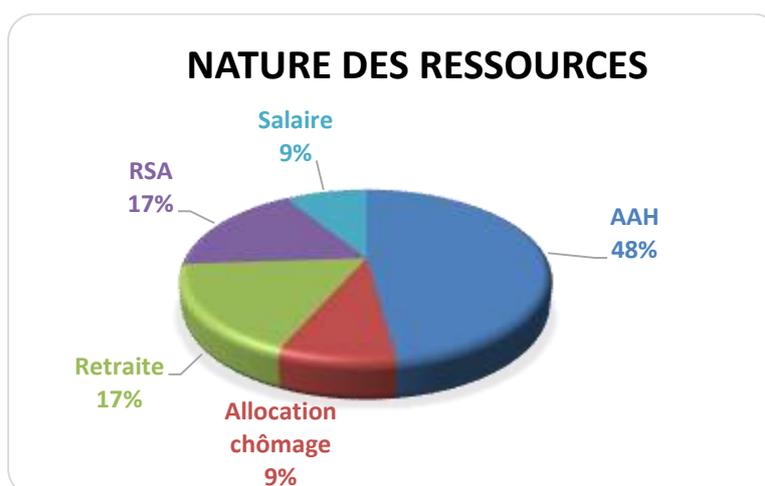
Un portage de repas a été mis en place pour deux résidants.

Des interventions d'auxiliaire de vie et ou d'aides ménagères ont été mises en place pour faciliter l'entretien du logement, améliorer la vie au quotidien, favoriser le maintien dans le logement.

Par ailleurs, nous sommes vigilants aux situations de santé, nous proposons régulièrement aux résidants d'effectuer des bilans de santé.



Ces proportions nous permettent de vérifier que la Pension de Famille est destinée à un public en situation de grande précarité : la grande majorité (61%) était préalablement hébergée en structure d'insertion (CHRS, stabilisation notamment) ou en situation de sans-abri (22%).



La majorité des résidants (65%) perçoit des minima sociaux (AAH et RSA). 17% des résidants perçoivent des retraites dont les montants sont proches de ces minima sociaux. Il est à noter que le montant de l'APL est inférieur (environ – 100€) pour ces retraités bien que le montant de leurs ressources est proche des minima sociaux. Cette situation vécue comme injuste par certains bénéficiaires de retraite, est liée au fait que la CAF prend également en considération le statut des personnes.

PENSION DE FAMILLE L'ATELIER

LE BATIMENT



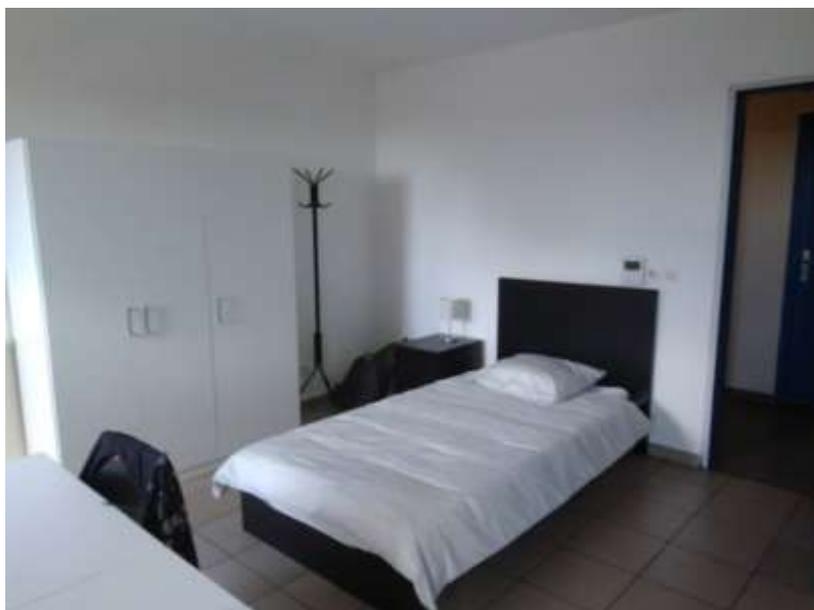
Située à Montpellier nord, dans le quartier de la Paillade la pension de famille se situe :

- A proximité des transports en commun (tramway Mosson, Saint Paul et les lignes de bus n°7 et 19, arrêts Saint Paul et Hauts de Massane)
- Et d'équipements publics (complexe sportif, médiathèque, centre commercial, pharmacie, cabinet médical)

Le bâtiment est une construction aux normes BBC, équipée d'un mode de chauffage hybride : solaire et gaz. Dotée d'un ascenseur et d'ouvertures suffisamment grandes, la résidence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

LES LOGEMENTS

23 Logements meublés de 24.78 m², accessibles aux personnes à mobilité réduite



La redevance locative charges comprises pour chaque logement s'élève à 451.06€, et comprend toutes les charges.

Les résidents bénéficient d'une APL Foyer dont le montant varie en fonction de leurs ressources.

La majorité perçoit alors la somme de 372€ de la CAF. Le montant du résiduel à verser est alors de 80.06€.

LE COLLECTIF

L'accent est mis sur les espaces communs au profit de la convivialité, des échanges mais également de l'expression des résidents :

- Un salon/salle à manger de 140 m², équipé d'une cuisine collective, permet aux résidents de profiter de moments partagés autour d'un café, d'un repas confectionné avec l'aide des hôtes de maison.
- Un véritable atelier de 80m² permet aux résidents de s'aventurer dans des réalisations artistiques et d'exprimer ainsi leur créativité. Au cours de l'année 2020, les résidents ont maintenu leur participation à l'animation de cet espace.
- Les espaces partagés comprennent également un jardin, deux terrasses et un local à vélo. Les personnes ont la possibilité de jouer à la pétanque, de s'entraîner au ping-pong, de partager un barbecue.



TÉMOIGNAGES

Nous ne sommes soumis à aucune pression de sortie.

Laure,
59 ans, résidente à l'Atelier depuis 2014



« J'étais cuisinière dans une école primaire. J'ai dû arrêter de travailler pour maladie professionnelle », raconte Laure. Affection longue durée, procédure d'expulsion, hospitalisation... Elle a vécu dans un hôtel social, puis au CHRS L'oustal. « J'ai mis beaucoup de temps à m'habituer ici à l'Atelier, je n'avais pas saisi le concept de vie en collectivité. Pendant quatre ans, mon désir d'être seule a été respecté. Puis en 2018, j'ai eu un déclic avec l'arrivée de Bernie et Maurice, les hôtes de maison. Je me suis sentie beaucoup mieux, plus à l'aise et j'ai pu aller dans la salle commune. Tous les mercredis, un repas collectif est organisé, l'ambiance est bonne. Je me laisse porter au gré de mon inspiration. Je lis, je dessine, j'écris de la poésie ; j'ai même créé une fable : « Le guépard et les oiseaux ». Le souhait de Laure : être publiée, créer une BD sur la vie de la pension et voyager en Irlande pour voir son fils Robin.

« Je m'appelle Evelyne et je suis dans la pension de famille depuis le 27 Février 2020.

Où, je me plais bien, c'est familial une bonne entente.

Tous les mercredis, nous mangeons ensemble en communauté.

Nous avons du sport le mardi et le jeudi, et libre d'aller faire son sport tous les jours.

Nous avons des ateliers, couture, cuisine, sortie, séance de photo, tout pour nous motiver.

Les éducateurs sont gentils et surtout à l'écoute ».

Evelyne



Nous disposons d'une boîte aux lettres personnelle.

Tony,
51 ans, résident à l'Atelier depuis 2018

« Depuis que j'habite à l'Atelier, j'ai retrouvé ma joie de vivre. Avant je souffrais, maintenant je souffle. C'est la première fois où je me sens à l'aise, j'ai tout ce dont j'ai besoin et je retrouve des loisirs », explique Tony ancien peintre en bâtiment pour qui un jour tout a basculé suite à un accident et à la perte de son emploi. « J'ai vécu deux ans dans la rue de 2015 à 2017, c'était très dur. Je dormais dans les jardins du Peyrou, dans les parkings ». Après un passage dans différents hébergements, notamment au CHRS L'oustal Tony arrive en 2018 à l'Atelier, épuisé mais soulagé. « Nous sommes autonomes et autogérés, nous prenons les décisions lors des conseils de maison. J'aimerais retrouver un travail adapté car je ne me sens pas handicapé », confie Tony très investi dans la vie de la pension de famille et très doué de ses mains. Les placards et le placo de la salle de jeux, c'est lui !



ANIMATION DE LA VIE COLLECTIVE

UN COLLECTIF CITOYEN

Qui permet de :

- Apprendre ou réapprendre à vivre ensemble
- Accepter l'autre avec ses différences
- Rompre l'isolement
- Retrouver des repères.
- Pouvoir faire des projets ensemble

« La pension de famille rend possible, l'installation, la sécurisation, la reprise de confiance en soi et l'envie de faire des projets, pour soi et avec les autres »

LE CONSEIL DE MAISON

Le conseil de maison a lieu une fois par mois.

C'est un moment de partage et d'échange, un espace de parole où chacun peut s'exprimer, être écouté et entendu des autres. Cela permet de renforcer la cohésion du groupe, de gérer les conflits, de redonner des repères.

Cela permet de prendre ensemble les décisions concernant la vie de la maison.

Nous constatons une participation de plus en plus importante. Chacun a pu prendre conscience que ce moment d'échange est très important pour le maintien d'une bonne entente au sein de la pension.

Clés :

Un parfait exemple de la place prise par les résidents dans l'organisation de la vie collective, est la nomination d'un responsable ayant les clés des parties communes. Cette initiative permet aux personnes de profiter librement des lieux collectifs en l'absence des hôtes.

Accueil :

Nous avons voulu intégrer les résidents dans l'accueil de nouveaux arrivants. En effet les résidents participent à l'aménagement du logement pour l'arrivée du nouveau résident.

Initiative citoyenne :

Les habitants sont pleinement acteurs, ils sont forces de proposition pour tout ce qui est de l'ordre des projets d'animations ou de sorties. De ce fait, nous observons une mobilisation plus forte dans les activités choisies. Une participation financière est demandée pour les activités payantes.

L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

L'animation de la Pension de Famille laisse place à des activités artistiques et des animations diverses.

Mise en place en 2020 de divers ateliers et animations pour donner à chacun le moyen de s'exprimer à travers l'art, la culture et le sport. Ces activités diverses répondent aux besoins et envies du plus grand nombre, ce qui crée des expressions créatives et valorisantes.

Ces animations sont prévues de façon hebdomadaires ou mensuelles et de manière régulière afin de donner des repères.

L'année 2020 a été marquée par une situation sanitaire compliquée avec le Covid. Ce qui a rendu compliquées ou impossibles les sorties à l'extérieur.

Malgré tout, nous avons pu trouver une organisation qui nous a permis de conserver et renforcer les activités au sein de la Pension.

La crise sanitaire : « TOUS MASQUÉS !!! »



Témoignage de Fabrice, sur le confinement :

« Je vais vous raconter ces journées de confinement.

J'aurais pensé avoir plus de mal que cela.

Mais pourtant, j'aime sortir, être dehors, vivre notre liberté.

Et du jour au lendemain, la loi et la justice ont décidé ce confinement, qui est tout à fait juste pour éradiquer ce virus.

Dans notre résidence, nous avons la chance d'avoir un parc de verdure, jardin, détente et pétanque, jeux.

Nous ne sommes pas dans un appartement à rester dans notre intérieur, c'est quand même un énorme privilège pour nous tous. Et les journées passent assez vite, et depuis plusieurs semaines qui se sont écoulées, je me suis acclimaté très vite, et ça se passe très bien.

Et dans le collectif de la résidence, je pense que des liens se sont formés et rapprochés.

Dans ma vie, je n'ai jamais été enfermé de ma vie, alors de le vivre c'est peut-être enrichissant.

Une période longue, mais pour le monde entier, on sait qu'on arrive à se soigner et en guérir.

Alors ça me donne de l'espoir et m'aide à garder le sourire.

Car, j'espère un jour, bientôt notre vie reprendra comme avant

Et ce sera un lointain cauchemar.

PS : Respecter le confinement c'est sauver notre vie mais pas seulement, c'est aussi sauver celle des autres »

Fabrice, Résident à la pension depuis février 2019



Préparation Repas



Chaque semaine le mercredi midi, nous organisons un repas collectif. Chacun est libre d'y participer. Le repas est élaboré avec un des hôtes et un ou plusieurs résidant.

Les autres jours de la semaine, les hôtes prennent le repas dans l'espace collectif. Les résidants peuvent se joindre à eux, sur le principe du repas partagé.

Animation LOTO

AVANT LE COVID



PENDANT LE COVID

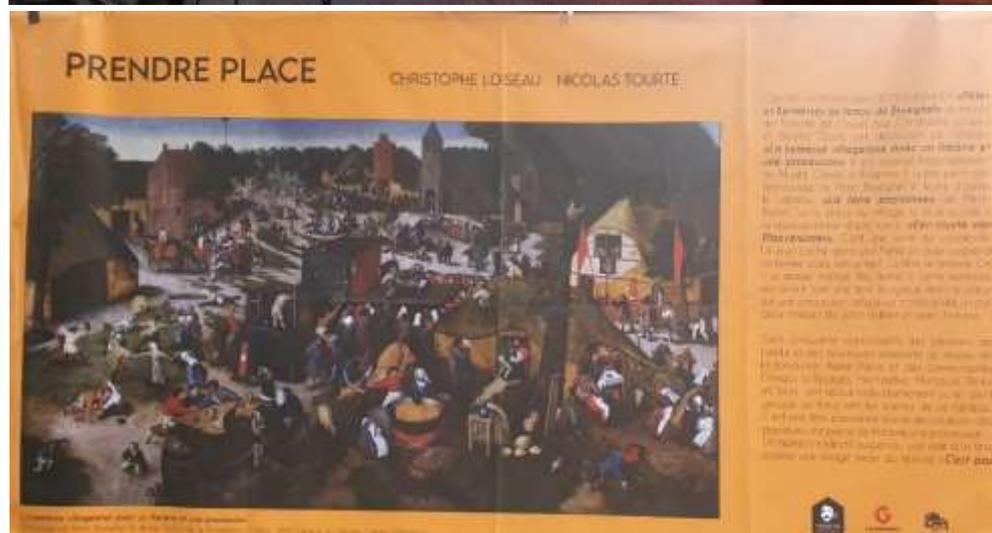


Festival C'est Pas du Luxe !

Le nom donné à ce festival n'est pas un hasard : l'accès à la pratique artistique ne doit pas être un luxe réservé aux personnes les plus favorisées mais être celui de tout un chacun.

Tous les deux ans, des centaines de projets, des scènes inédites, une participation de plus en plus nombreuses des personnes en situation d'exclusion, un accueil enthousiaste des habitants lors des précédents éditions... « C'est pas du luxe ! » est à la fois un festival et un processus quotidien qui met en lien des artistes, des institutions culturelles et des structures de l'action sociale, porté par la Fondation Abbé Pierre, La Garance (Scène Nationale de Cavaillon), l'association Le Village et Emmaüs France.

Cette année, l'association GESTARE a été porteuse du projet « Prendre Place », reproduction de la kermesse villageoise de Peter Bruegel, l'Occitanie avec la participation des résidents de la Pension de Famille l'Atelier de certains salariés de l'association. En partenariat avec les Pensions de Famille du réseau de la Fondation Abbé Pierre en région Occitanie.



Avec la participation de
GESTARE (Montpellier),
l'ATELIER (Montpellier),
SOLIDARITE PYRENEES (Ceret),
pension de Famille ENELCAMI,
LA CLEDE (Ales),
pension de famille SALVADOR ALLENDE,
LES PAPILLONS,
SPAP, pension de famille LUMIERE ET VIE,
LE SEP (La grand combe), pension de famille LE FIGUIER,
LA BOUSSOLE (Montpellier), LE RELAIS 18 (Bourges),
SOLHA VAL DE LOIRE (Tours),
Pension de famille des nations (Saint Maur),
S-UR-SO (Mulhouse), ADOMA,
EMMAÛS CERNAY,
ALSA (Mulhouse),
SOLIDARITÉ PYRÉNÉES, SERVICE D'ENTRAIDE PROTESTANTE.



Quand Les restaurants étaient encore ouverts...



Les activités extérieures

Plage



Pédalo



Le lac du Salagou



Sortie pêche



Le terrain de pétanque

Cette année nous avons décidé de créer un terrain de pétanque. Ce fut un chantier ambitieux et titanesque !

9 tonnes de sable et de gravier, 50 mètres de poutres, et beaucoup d'huile de coude !
Ce terrain est aujourd'hui un lieu de rendez-vous incontournable pour les résidents.



Les fêtes de fin d'année





La visite de la Ministre du logement Emmanuelle Wargon (Sept. 2020).

Ce fut pour les résidents l'occasion de raconter leur parcours et de partager sur leur quotidien au sein de la Pension de Famille



LE PARTENARIAT

Par son inscription dans un territoire et par le projet de favoriser l'utilisation du droit commun et des équipements publics par les résidants, l'action de la pension de famille ne peut se mettre en œuvre que dans une démarche partenariale.

- ❖ **Les services de l'Etat au travers de la DDCS** qui finance une part du fonctionnement.
- ❖ **Le Conseil Départemental** au travers du financement d'une partie de l'investissement qui a permis la construction de cette résidence mais également au travers des Agences Départementales de la Solidarité et du Service Territorial de la Solidarité, qui assurent la référence du suivi social des résidants. Les services de la ville via le CCAS qui assurent également la référence pour certaines situations.
- ❖ **Hérault Logement bailleur social** propriétaire de la résidence.
- ❖ **Les autres services de droit commun tels** que la CAF (partenaire conventionnel), la sécurité sociale, les services de santé (médecine de ville, hôpitaux) le Pôle Emploi, le trésor public, Le CMP, le CHU, l'UDAF, l'APIJE...
- ❖ **L'association Gammes et Présence 34** : en particulier pour l'intervention des auxiliaires de vie, agents d'entretien...
- ❖ **Les acteurs caritatifs du Territoire**, les associations de tutelles et les associations gestionnaires de dispositifs AHI qui procèdent à la majorité des orientations vers la pension de famille.
- ❖ **Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation** par qui transite toutes les demandes d'orientation vers la pension de famille.
- ❖ **Les partenaires prestataires de services** comme l'entreprise 3D Méditerranée, en charge de la désinsectisation du bâtiment, l'Entreprise Semagec assurant l'entretien de la chaufferie, et l'entreprise Leloup qui vérifie l'installation du Système de Sécurité Incendie.
- ❖ Enfin, nous entretenons un partenariat privilégié avec **la Fondation Abbé Pierre** : La Fondation Abbé Pierre a financièrement soutenu le projet de la Pension de Famille aussi bien en termes d'investissement que du point de vue du fonctionnement. Elle a de nouveau accordé cette année l'octroi d'une subvention destinée à l'animation de la vie sociale de la Pension de Famille. Par ailleurs, nous participons aux instances d'Analyse des Pratiques Professionnelles menée avec d'autres associations gestionnaires de Pension de Familles

CONCLUSION

Au constat des différentes situations liées à la santé et au maintien dans le logement, nous avons poursuivi en 2020 l'accent mis sur l'accompagnement individuel.

A savoir bilans de santé, renouvellement des demandes d'aide à la complémentaire santé pour les résidants, accompagnement dans le logement et suivi des interventions d'aides à domicile, et de portage de repas.

Cela permet aux résidants d'investir pleinement leur logement et de se sentir bien chez eux.

Nous avons renforcé également les notions de partage et de vivre ensemble, à travers l'organisation de temps de repas hebdomadaire. Malgré la crise sanitaire, nous avons pu maintenir ces moments de convivialité, tout en respectant les règles d'hygiène et les gestes barrières.

Pour les résidants éprouvant le plus de difficultés à gérer leur budget, nous avons mis en place un partenariat avec les Restos du Cœur de la Paillade. Ainsi, ils peuvent bénéficier en cas de besoin d'un colis alimentaire.

Avec la crise sanitaire, la solidarité résidentielle est d'autant plus à l'œuvre, certains font les courses pour d'autres. Une fois par semaine, l'équipe propose un accompagnement en voiture à celles et ceux qui souhaitent faire leurs courses.

Nous souhaitons avant tout au travers de notre accompagnement créer une synergie, en faisant en sorte que les valeurs portées par l'association GESTARE prennent tous leurs sens, dans le quotidien.

Nous assurons une fonction de repère et d'étayage, tout en leur permettant une ouverture sur le monde extérieur de manière autonome.

L'équipe